

**Zeitschrift:** Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse

**Herausgeber:** Schweizerische Botanische Gesellschaft

**Band:** 24-25 (1916)

**Heft:** 24-25

**Vereinsnachrichten:** Rapport du caissier de la Société Botanique Suisse sur l'exercice 1914/15

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Rapport du Caissier de la Société Botanique Suisse sur l'exercice 1914/15.

Messieurs,

L'exercice écoulé a été un exercice d'assainissement financier, puisque l'interruption de la publication du Bulletin pour une année, devait remettre nos finances à flot.

Les cotisations ayant été laissées au libre choix de chacun, nous avons dû les encaisser par compte de chèques postaux. Le résultat de l'opération a été satisfaisant, puisque sur les 149 membres qui ont payé, 10 seulement ont diminué leur prestation. 27 n'ont pas encore payé, dont 10 étrangers.

La recette Rascher & Cie. pour vente de Bulletins a complètement manqué cette année. La facture Zurcher & Furrer pour le Bulletin No. XXIII se monte à fr. 1531.20 sur lesquels nous avons payé fr. 1260.—, nous sommes donc encore débiteurs de fr. 271.20. Le solde du compte de chèques ayant été versé à la Caisse, nous avons réuni ces deux comptes.

Le Fonds de réserve a été sérieusement entamé, puisqu'il est tombé de fr. 486.90 à fr. 350.71.

Lés entrées au Fonds de garantie ont été de Fr. 295.—, avec les fr. 95.— prélevés sur les versements uniques soit  $\frac{1}{5}$  des versements Burnat, Claraz et Cornu et  $\frac{1}{2}$  du versement de Candolle nous arrivons aux fr. 390.— avancés à la Caisse. Deux souscripteurs doivent encore chacun fr. 25.—.

A propos de la caisse, n'oublions pas de dire que la recette de fr. 0.90 se compose de fr. 0.70 intérêt de compte de chèques et de deux suppléments l'un de fr. 0.05, l'autre de fr. 0.15 payés avec des cotisations (3 mars et 8 avril 1915).

### *Conclusions.*

Malgré la bonne volonté générale, nos finances ont empiré. Le déficit de fr. 200.— que nous prévoyions il y a un an s'est largement réalisé. A ce taux-là notre Fonds de Réserve sera épuisé avant 2 ans. Il ne nous reste plus qu'à mettre notre confiance dans les «généreux anonymes» et à recruter de nouveaux membres.

Le trésorier de la Soc. Bot. Suisse:  
Prof. Dr H. Spinner.

Neuchâtel, 10 juillet 1915.